



### SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire  
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630

ISSN 1252-9915

Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## 2007, une rentrée sous tension

Dispensé de timbrage

**Bien que le gouvernement soit présenté comme novateur dans sa composition et dans la répartition des prérogatives ministérielles, le programme annoncé s'inscrit dans la continuité, en particulier pour ce qui concerne les questions éducatives.**

- **les lois Fillon sont confirmées**, tout comme la mise en place du socle commun, ce qui relève d'une conception générale de l'éducation qui n'a pour seul objectif que la reproduction des inégalités sociales. - la précarisation de nombreux personnels et le non-remplacement annoncé d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite s'inscrivent dans la continuité des réductions massives d'emplois.

**Pour ce qui est de la prochaine rentrée**, l'insuffisance de la dotation (retrait de 26 postes) a conduit à des fermetures très tardives, au détriment des personnels et des élèves. Il n'y a aucune réserve pour la rentrée, le département serait dans l'incapacité de faire face à une arrivée massive d'élèves, telle qu'il a pu en connaître par le passé.

**La scolarisation des moins de trois ans** est bien en dessous de la moyenne nationale. Seuls 11% des petits Val d'Oisiens de cet âge sont scolarisés alors que la moyenne nationale est encore à plus de 20 %...

**Le remplacement des maîtres** est devenu au fil de cette année scolaire de plus en plus problématique, voire inexistant. La réorganisation de la

brigade départementale, même si elle peut conduire à l'amélioration de la gestion, ne doit pas faire oublier que la clef du problème est le nombre de postes disponibles pour ces missions. Les difficultés pour le remplacement des personnels de l'ASH en formation nous inquiète au plus haut point pour la rentrée prochaine.

**L'accompagnement, l'information et la formation des enseignants** qui scolarisent des enfants en situation de handicap nécessitent des moyens importants. Les suivis de scolarisation ne seront possibles que si le nombre de postes d'itinérants et de référents est augmenté.

**La situation des personnels précaires**, EVS et AVS, dont la présence dans les écoles est indispensable pour les tâches autres que l'enseignement, ne peut perdurer. Il faut qu'au plus vite les solutions soient trouvées pour la transformation de ces emplois en emplois statutaires.

**Et enfin, demeure l'épineux dossier de la direction d'école** pour lequel aucune solution crédible n'a été trouvée, ce qui conduit le SNUipp à appeler à la poursuite du blocage administratif (voir texte CN en page 3 et 4).

Déposé le mardi 26 juin 2007

**C.A.P.D.  
de rentrée  
mercredi 29 août**

**Pensez à nous faire  
parvenir un double  
de toute demande**

snu95@snuipp.fr  
ou  
SNUipp 26 rue F. Combe  
95014 Cergy cedex

### Sommaire

Edito	p 1
Mesures de carte scolaire	p 2
Texte action CN	p 3
Texte action CN + bulletin adh.	p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Kamel Ould Bouali  
Secrétaire départemental

  
**BONNES VACANCES**





SNUipp FSU  
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)

site : <http://95.snuipp.fr>

# Carte scolaire : CTPD du 18 juin et CDEN du 20 juin

Les travaux du CTPD se sont déroulés dans un contexte que chacun connaît : retrait de 26 postes, dotation insuffisante pour faire face aux besoins réels du département, incapacité à répondre aux demandes de scolarisation en maternelle dans de très nombreux secteurs... Les marges de manoeuvre de l'IA sont de ce fait très réduites et conduisent à de trop nombreuses « mesures de prudence » qui pénalisent le fonctionnement des écoles (plusieurs dizaines d'entre elles vont avoir à préparer la rentrée sans que la structure des classes soit arrêtée définitivement).

**Les délégués du personnel du SNUipp sont intervenus sur tous les dossiers transmis par les écoles.**

A noter 2 situations particulières sur lesquelles nous sommes réintervenus à plusieurs reprises :

l'école maternelle de la Béronne dont la fermeture a été décidée par le maire d'Argenteuil.  
la fermeture de plusieurs postes à l'école intégrée Danièle Casanova.

De plus, nous avons souligné les difficultés de fonctionnement liées à la question des AVS et du remplacement des stagiaires ASH. La prochaine étape réelle de la carte scolaire sera de fait le CTPD de rentrée qui se tiendra le 5 septembre.

AIJ JURT	ELEM	LES SABLONS	1	CREATION 2ND URGENCE	LE PLESSIS BD	ELEM	SAINT EXUPERY	1	C2->CREATION
ARGENTEUIL	ELEM	LES COTEAUX	1	LEVEE BLOCAGE	LOUVRES	ELEM	LE BOUTEILLER	1	CREATION 2ND URGENCE
ARGENTEUIL	ELEM	ORGEMONT	1	CREATION 2ND URGENCE	MAGNY EN VEXIN	MAT	SCHWEITZER ALBERT	1	BLOCAGE
ARGENTEUIL	MAT	CARNOT	1	C2->CREATION	MARGENCY	ELEM	SAINT EXUPERY	1	LEVEE BLOCAGE
ARGENTEUIL	MAT	PAUL LANGEVIN 1	1	CREATION 2ND URGENCE	MARINES	ELEM	PAUL CEZANNE	1	BLOCAGE
ARGENTEUIL	ELEM	PAUL ELUARD N°2	1	LEVEE BLOCAGE	MENUCOURT	MAT	LES CORNOUILLERS	1	CREATION 2ND URGENCE
ARGENTEUIL	MAT	ROMAIN ROLLAND 1	1	CREATION 2ND URGENCE	MERY SUR OISE	MAT	PABLO NERUDA	1	LEVEE BLOCAGE
ARGENTEUIL	MAT	ROMAIN ROLLAND 2	1	CREATION 2ND URGENCE	MERY SUR OISE	MAT	MONMOUSSEAU	1	BLOCAGE
ARGENTEUIL	ELEM	PIERRE BROSSOLETTE	1	C2->CREATION	MONTIGNY LES C.	ELEM	EMILE GLAY	1	BLOCAGE
ARGENTEUIL	MAT	WALLON	1	NON FERMETURE	MONTMORENCY	ELEM	FERDINAND BUISSON	1	CREATION 2ND URGENCE
BEAUCHAMP	ELEM	PAUL BERT	1	BLOCAGE->FERMETURE	MONTMORENCY	MAT	FERDINAND BUISSON	1	FERMETURE
BEZONS	ELEM	KARL MARX	1	CREATION 2ND URGENCE	NEUVILLE/OISE	ELEM	DE NEUVILLE	1	BLOCAGE
BEZONS	MAT	MARCEL CACHIN	1	LEVEE BLOCAGE	NUCOURT	ELEM	LES QUATRE VENTS	1	BLOCAGE
BOUFFEMONT	ELEM	LES HAUTS CHAMPS	1	BLOCAGE->FERMETURE	PARMAIN	ELEM	LE CENTRE	1	BLOCAGE->FERMETURE
BOUFFEMONT	MAT	LE TRAIT D'UNION	1	CREATION	PARMAIN	MAT	MAURICE GENEVOIX N°1	1	BLOCAGE
CERGY	MAT	LE VILLAGE	1	CREATION 2ND URGENCE	PERSAN	ELEM	JEAN JAURES	1	C2->CREATION
CERGY	ELEM	LES CHATEAUX	1	BLOCAGE->FERMETURE	PERSAN	MAT	ETIENNE DOLET	1	CREATION 2ND URGENCE
CERGY	ELEM	LA SEBILLE	1	BLOCAGE->FERMETURE	PONTOISE	ELEM	PARC AUX CHARETTES	1	ANNULATION C2
CERGY	ELEM	LE CHEMIN DUPUIS	1	LEVEE BLOCAGE	PONTOISE	MAT	LES CORDELIERS	1	ANNULATION C2
CERGY	ELEM	LE BONTEMPS	1	BLOCAGE->FERMETURE	PONTOISE	MAT	LUDOVIC PIETTE	1	ANNULATION C2
CERGY	MAT	LA CHANTERELLE	1	FERMETURE	PONTOISE	MAT	LES LARRIS	1	BLOCAGE
CERGY	ELEM	LES ESSARTS	1	BLOCAGE	PONTOISE	MAT	UCHER	1	BLOCAGE
CERGY	MAT	LES ESSARTS	1	LEVEE BLOCAGE	PUISEUX EN F.	MAT	MARCEL PAGNOL	1	BLOCAGE
CERGY	ELEM	LE POINT DU JOUR	1	BLOCAGE->FERMETURE	PUISEUX PONTOISE	ELEM	LE VIEUX NOYER	1	LEVEE BLOCAGE
CHAMPAGNE	MAT	LE CENTRE	1	BLOCAGE	SANNOIS	ELEM	EMILE ROUX	1	CREATION 2ND URGENCE
CHAMPAGNE	MAT	LE STADE	1	BLOCAGE	SARCELLES	MAT	ALBERT CAMUS	1	ANNULATION C2
CLERY EN VEXIN	ELEM	DE LA FONTAINE	1	BLOCAGE->FERMETURE	SARCELLES	ELEM	LE VAL FLEURI	1	BLOCAGE->FERMETURE
CORMEILLES EN P.	ELEM	MAURICE BERTEAUX 1	1	CREATION	ST BRICE SS FORET	MAT	JEAN CHARRON	1	LEVEE BLOCAGE
CORMEILLES EN P.	ELEM	NOYER DE L'IMAGE	1	CREATION 2ND URGENCE	ST GRATIEN	ELEM	JEAN ZAY	1	BLOCAGE
CORMEILLES EN P.	ECOLE	BOIS ROCHEFORT	4	CREATION	ST OUEN L AUMONE	ELEM	MATISSE	1	LEVEE BLOCAGE
COURDIMANCHE	MAT	LA LOUVIERE	1	CREATION 2ND URGENCE	ST OUEN L AUMONE	MAT	HENRI MATISSE	1	BLOCAGE
COURDIMANCHE	MAT	LES CROIZETTES	1	BLOCAGE	ST OUEN L AUMONE	MAT	LA PRAIRIE	1	BLOCAGE
COURDIMANCHE	ELEM	LES CROIZETTES	1	BLOCAGE	ST OUEN L AUMONE	ECOLE	VAL DE LIESSE	1	CREATION
DEUIL LA BARRE	ELEM	LOUIS PASTEUR 1	1	ANNULATION C2	TAVERNY	ELEM	VERDUN	1	LEVEE BLOCAGE
DEUIL LA BARRE	MAT	JULES FERRY	1	CREATION	TAVERNY	MAT	CURIE	1	BLOCAGE->FERMETURE
DEUIL LA BARRE	MAT	LESMORTEFONTAINES	1	C2->CREATION	TAVERNY	MAT	JULES VERNE	1	BLOCAGE->FERMETURE
DEUIL LA BARRE	MAT	HATREL	1	BLOCAGE->FERMETURE	VAUREAL	MAT	LES GROUES	1	BLOCAGE
ERAGNY	ELEM	LE BOIS	1	FERMETURE	VAUREAL	ELEM	LES SABLONS	1	BLOCAGE
ERAGNY SUR OISE	ECOLE	GRILLON	1	CREATION	VAUREAL	MAT	LES SABLONS	1	LEVEE BLOCAGE
ERMONT	MAT	EUGENE DELACROIX	1	ANNULATION C2	VIGNY	ECOLE	VIGNY	1	CREATION
ERMONT	MAT	ALPHONSE DAUDET	1	BLOCAGE	VILLIERS LE BEL	ELEM	MARIE CURIE	1	CREATION 2ND URGENCE
EZANVILLE	MAT	PAUL FORT	1	ANNULATION C2	VILLIERS LE BEL	ELEM	LA CERISAIE	1	ANNULATION C2
EZANVILLE	ELEM	LES BOURGUIGNONS	1	CREATION 2ND URGENCE	VILLIERS LE BEL	MAT	J.J. ROUSSEAU	1	ANNULATION C2
FOSSÉS	MAT	LA FONTAINE	1	LEVEE BLOCAGE	VILLIERS LE BEL	MAT	PAPE CARPENTIER	1	CREATION 2ND URGENCE
FOSSÉS	ELEM	FREDERIC MISTRAL	1	CREATION 2ND URGENCE	VILLIERS LE BEL	MAT	LOUIS JOUVET	1	ANNULATION C2
FRANCONVILLE	ECOLE	CARNOT	1	ANNULATION C2					
FREPILLON	ELEM	VIELLE FONTAINE	1	LEVEE BLOCAGE					
GARGES	ELEM	PAUL LANGEVIN	1	ANNULATION C2					
GARGES	ECOLE	MARCEL CACHIN 2	1	NON FERMETURE					
GARGES	MAT	PAUL LANGEVIN	1	CREATION					
GARGES	MAT	IRENE JOLIOT CURIE	1	CREATION					
GARGES	MAT	JEAN JAURES	1	C2->CREATION					
GARGES	MAT	HENRI BARBUSSE	1	CREATION					
GARGES	ELEM	JEAN MOULIN	1	BLOCAGE					
GONESSE	ELEM	RENE COTY	1	LEVEE BLOCAGE					
GONESSE	MAT	RENE COTY	1	CREATION 2ND URGENCE					
GONESSE	ELEM	BENJAMIN RABIER	1	CREATION 2ND URGENCE					
HERBLAY	MAT	JEAN MOULIN	1	CREATION					
HERBLAY	MAT	ST EXUPERY	1	C2->CREATION					
HERBLAY	ELEM	JEAN MOULIN	1	LEVEE BLOCAGE					
HERBLAY	MAT	JEAN JAURES	1	CREATION					
HERBLAY	ELEM	LES BUTTES BLANCHES	1	FERMETURE					
JOUY LE MOUTIER	ECOLE	LES RETENTIS	1	LEVEE BLOCAGE					
JOUY LE MOUTIER	ELEM	LE NOYER	1	LEVEE BLOCAGE					
JOUY LE MOUTIER	ELEM	LES TREMBLAYS	1	BLOCAGE					

## Liste des nouvelles mesures à l'issue du CDEN du 20 juin 2007

Argenteuil	Orgemont maternelle	Ouverture
Cergy	Le village maternelle	C2 devient ouverture
Eaubonne	Jean Macé élémentaire	C2
Villiers le Bel	Carpentier maternelle	C2 devient ouverture
Franconville	Ferry maternelle	C2
Gonesse	René Coty maternelle	C2 devient ouverture
Champagne	Le stade maternelle	Blocage annulé
Parmain	Genevoix 1 maternelle	Blocage annulé
Menucourt	Les Cornouillers maternelle	C2 devient ouverture
Vauréal	Les Groues maternelle	Blocage annulé
Mériel	Fontaine Bertin maternelle	C2
Saint Ouen l'Aumone	Matisse martenelle	Blocage annulé
Taverny	Mermoz 2 élémentaire	Fermeture
Magny en Vexin	Schweitzer martenelle	Blocage annulé
Marines	Cézanne élémentaire	Blocage annulé
Nucourt	Quatre vents primaire	Blocage annulé

# Texte action du Conseil National du 19 juin

*Le nouveau gouvernement met en oeuvre les premières mesures annoncées dans son programme : assouplissement de la carte scolaire avec suppression dès que possible, service minimum, cadeaux fiscaux pour les plus favorisés, ... Il envisage de mener tambour battant une réforme de l'Université, il prévoit un texte qui durcit encore les conditions de regroupement familial. Dans le domaine de la santé, il envisage de recourir à quatre franchises qui augmenteront les inégalités en matière d'accès aux soins.*

**En matière éducative**, le Président de la République a reçu les fédérations de l'Education Nationale. Il a annoncé l'abrogation du décret De Robien modifiant le décret de 1950, le renouvellement des contrats aidés dans le premier degré (scolarisation des élèves en situation de handicap et aide au fonctionnement de l'école), a suspendu le dispositif de l'apprentissage junior. Ces décisions sont évidemment liées aux mobilisations des personnels et de leurs organisations syndicales. **Mais il a confirmé le non remplacement d'un départ en retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat**, en liant d'éventuelles mesures catégorielles à ces économies. Il prépare un budget dont l'objectif essentiel est de réduire les coûts (emplois, salaires, ...).

**Les choix budgétaires**, confirmés par le gouvernement Fillon vont rendre encore plus difficile la situation dans les écoles.

**Seuls 500 postes sont créés à cette rentrée 2007, quand 24 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les classes soit un poste pour 48 élèves.** Cette année déjà, l'insuffisance du nombre d'enseignants était patente et a été rendue visible par la multiplication des situations de non-remplacement dans les départements. L'administration a dû, dans certaines situations tendues, supprimer les décharges de directeurs, d'IMF et annuler des stages de Formation continue pour maintenir la présence de maîtres devant les élèves. A la rentrée, beaucoup d'ouvertures de classe n'auront pas lieu alors que les effectifs les justifient.

Ce décalage entre l'accroissement du nombre d'élèves et le faible nombre des créations de postes empêche toute amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Or, la réussite de tous nécessite d'autres choix. Plus que jamais, il y a nécessité et urgence pour les élèves, les parents et les enseignants à construire une autre orientation pour l'école.

## Des choix ambitieux pour transformer l'école

Le SNUipp est porteur d'un projet pour l'école fondé sur la réussite de tous. La lutte contre l'échec scolaire nécessite un investissement d'ampleur à l'opposé de la loi Fillon qui doit être retirée. Un investissement budgétaire ambitieux pour le service public et laïc d'éducation reste une priorité. Cela passe par la création de postes afin de baisser les effectifs dans les classes, d'améliorer les remplacements, de mettre en place

de nouveaux fonctionnements avec plus de maîtres que de classes. Parce qu'au quotidien il n'existe pas de réponses standardisées face à la multiplicité des situations de classes, des difficultés des élèves, le métier d'enseignant est avant tout un métier de conception. Il doit être accompagné par une formation initiale et continue de qualité en lien avec la recherche pédagogique. L'école a besoin de travail en équipe, de temps de concertation.

## Maternelle

Alors que la maternelle joue un rôle prépondérant dans la réussite ultérieure notamment par la prévention des difficultés des élèves, les manques y sont évidents et persistants... Le recul de la scolarisation des enfants de 2/3 ans (de 35% en 1996 à 21% aujourd'hui) est partout engagé. Les effectifs par classe, les non-remplacements des enseignants, le manque de formation... compromettent les conditions de scolarisation.

Le SNUipp mènera le débat sur la scolarisation obligatoire dès 3 ans. L'école maternelle a besoin de véritables mesures pour être le levier de la réussite de tous les élèves. Le SNUipp entend porter cette exigence dès le premier trimestre de l'année scolaire avec tous ses partenaires.

## Direction et fonctionnement

Le protocole ne règle en rien la question de la direction et du fonctionnement de l'école. La question du temps et de la reconnaissance des fonctions reste entière. Le ministère a fait le choix de mettre en oeuvre un accord minoritaire rejeté par la profession et a refusé d'ouvrir de vraies négociations prenant en compte les revendications exprimées majoritairement par les personnels. Le ministère a décidé de sanctionner les directeurs en blocage administratif. Le SNUipp demande que les sanctions contre les directeurs soient levées.

Il demande que la direction d'école et le fonctionnement fassent partie des discussions ministérielles sur le métier d'enseignant. Dès la rentrée, le Conseil National appelle à poursuivre l'action sur le fonctionnement et de la direction d'école. Le Conseil National appelle à poursuivre le blocage administratif. Il décide de réunir les personnels sur ces questions dès la rentrée et de débattre des suites de l'action en vue de la préparation d'Etats Généraux de la direction et du fonctionnement de l'école, dont le SNUipp décide la tenue avant les vacances d'automne. Il cherche à les

inscrire dans le cadre le plus unitaire possible.

## EPEP

Le SNUipp poursuit à la rentrée la campagne d'information et de mobilisation contre les EPEP qui préfigurent un statut de directeurs et un fonctionnement de l'école à l'opposé de nos demandes. Le SNUipp décide d'amplifier la campagne de pétition, en s'adressant à l'opinion publique, aux élus, ...

## EVS- AVS

Après les rassemblements du 23 mai, les postes d'Emplois Vie Scolaire sont maintenus. Le SNUipp a été aux côtés des personnels pour défendre leurs droits et il interviendra en direction des ministères concernés pour pointer les problèmes dès cette rentrée et obtenir des réponses favorables concernant la prime de retour à l'emploi, un réel accompagnement réalisé par des personnels qualifiés, la mise en place de formations qualifiantes, la reconnaissance des droits, l'amélioration salariale.

En même temps le SNUipp réaffirme son refus du développement de la précarité dans les écoles et condamne la confusion volontaire qu'entretient l'administration entre EVS et AVS. Il demande la définition d'emplois statutaires avec un plan de recrutement dans les écoles pour répondre aux besoins de nouveaux métiers pour un meilleur fonctionnement de l'école et l'accompagnement des enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire. A la rentrée le SNUipp s'engage à défendre et organiser les EVS et AVS dans leurs revendications communes et spécifiques et, développer des mobilisations avec la FSU.

## Formation des enseignants

A l'heure de l'intégration des IUFM aux universités, le CN rappelle sa demande d'un cadrage national pour répondre aux exigences d'une même formation des maîtres, ambitieuse, sur l'ensemble du territoire. Les bilans de l'organisation du stage filé au cours de l'année 2006-2007 font apparaître la nécessité de mieux prendre en compte les impératifs de formation.

Dans ce contexte, le SNUipp poursuit ses interventions sur les contenus et les conditions de mise en oeuvre de la formation initiale des enseignants.

Il réaffirme l'importance d'une formation continue de qualité et l'exigence de moyens nécessaires pour l'assurer sur le temps de travail.

## Carrières

L'année même de la fin théorique du plan d'intégration des instituteurs dans le corps des PE et presque vingt ans après le passage aux 26h+1, les inégalités dans le déroulement de carrière des enseignants, leur rémunération, leurs conditions et leur temps de travail méritent un réel traitement. Le SNUipp interpellera le gouvernement à ce sujet. Il organisera dès la rentrée une campagne nationale pour peser dans le cadre des discussions ministérielles.

## Base élèves

L'application de Base élèves est généralisée dans certains départements, malgré les demandes de moratoire et de bilan de l'expérimentation. Le risque de fichage et le contenu actuel de Base élèves inquiètent. Le SNUipp demande l'arrêt de son utilisation. Il appelle les écoles à ne pas entrer dans le dispositif ou à neutraliser certains champs, en particu-

lier nationalité, absentéisme, RASED.

Il soutient les collègues contre toutes les pressions qui pourraient s'exercer. Il demande la diffusion de logiciels qui permettent la gestion des écoles sans possibilité d'extraction extérieure du contenu des fichiers. Le SNUipp s'adresse largement aux personnels, aux autres organisations syndicales, aux élus, aux associations, et particulièrement aux organisations de parents d'élèves, pour construire une mobilisation.

## RESF

Les arrestations de familles sans papiers et les reconduites à la frontière risquent de se multiplier avec l'approche des vacances scolaires et la détermination du Président de la République à mettre en oeuvre une immigration sélective et à augmenter les reconduites aux frontières. Le SNUipp demande aux maires d'inscrire les écoles dès la maternelle. Plus que jamais, dans tous les départements, le SNUipp dans le Réseau Education Sans Frontières participera aux initiatives pendant l'été pour qu'aucun enfant scolarisé et sa famille ne soient obligés de quitter le territoire.

## Loi sur l'immigration

La création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale a été dénoncé par les défenseurs des droits de l'homme et du citoyen. Un avant-projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile vient de paraître. Ce texte durcit encore les conditions de regroupement familial en aggravant la loi de 2006 (connaissance de la langue, formation, ressources indexées à la taille de la famille) et renvoie le droit d'asile à la compétence de ce même Ministère. Le SNUipp condamne ce projet qui porte encore davantage atteinte aux droits fondamentaux.

**D'ores et déjà, le SNUipp considère que les mobilisations des personnels sont à construire dès la rentrée. Il s'engage, avec la FSU, à rassembler la profession le plus largement possible en réunissant les personnels. Il recherchera l'unité syndicale nécessaire pour peser dans toutes les discussions avec le ministère. Il engagera une campagne d'opinion pour informer, débattre et mobiliser sur ses propositions pour l'école.**

S  
N  
U  
i  
p  
p  
  
(FSU)  
95  
A  
D  
H  
E  
S  
I  
O  
N  
  
2  
0  
0  
7  
/  
2  
0  
0  
8

**NOM :** M. Mme. Mlle      **Prénom :**

**Nom de jeune fille :**      **Date de naissance :**

**Adresse personnelle (envoi des publications) :**

**Code Postal :**      **Ville :**

**Téléphone :**      **e-mail :**

**Etablissement :**

**Date & Signature**

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour adresser les publications éditées par l'organisation syndicale. Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et d'autoriser à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 05/07/97. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

**La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2008.**  
Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

**COTISATIONS 2007/2008**

échelon	mont.	post. Anctes	post. Anctes / hors dates
01		84,00	136,00
02		103,00	163,00
03		108,50	168,50
04		114,00	176,50
05		120,50	181,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

ATTENTION : Montants en EURO

	en €
PERM. spéciales	4,20 €
CPCC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl	4,40 €
Direction 5 à 8cl	3,30 €
Direction 13cl. et +	11,00 €
Direction SGGPA	14,00 €
Direction SGA	35,00 €

Cocher la case correspondant à votre situation

PE1 : 35,00+     AE, AVS, EVS : 50,00+  
 PE2, Retraité(e) : 94,00+     MI temps : 75+  
 Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon  
 PEGC : 0,51 % du salaire brut  
 Pour toute situation particulière, contacter la section

**Le montant de ma cotisation est :**  
Je paie avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise  
Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB). Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : (10 max d'oct. à juillet)  
Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend le service des publications départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

**TITULAIRE DU COMPTE**      **AUTORISATION de PRELEVEMENT**      **N° NATIONAL EMETTEUR**  
405.975

Nom et prénom      J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'application par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je révoque directement le différend avec le créancier.

adresse      **ORGANISME CREANCIER**  
SNUipp Val d'Oise  
26 rue Francis Combe  
95014 CERGY CEDEX

Code postal      Ville

**COMPTE à DEBITER**

Code Etablissement      Code guichet  
N° de compte      Clé  
Date      Signature

**Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)**



**Syndiquez-vous dès maintenant pour l'année 2007-2008**

**Syndiqué(e) pour me faire entendre !!!**



Bulletin téléchargeable sur <http://95.snuipp.fr>



F  
S  
U